

Compte-Rendu de la Réunion du Conseil de Quartier Rocquencourt

Date : 17 Juin 2025
Lieu : Le Chesnay-Rocquencourt
Durée : 20h00 – 22h30

Sommaire

1. Présents et Absents
2. Ordre du Jour
3. Discussions
4. Questions diverses

1. Présents et Absents

Présents :

M. Benoît Ribert (Maire de la Commune déléguée),
M. Philippe Noyer (Vice-président du CDQ)
M. Christophe Konsdorff (adjoint au Maire)
M. Christophe Gautret
M. Philippe Bouysset
M. Pierre Beysson
Mme Caroline Nokringer
Mme Brigitte T de Gramont
Mme Charlotte Gaffney
Mme Pauline Cappelacire
Mme Alexandra Lararaudeuse
Mme Agnès Lubert
Mme Françoise Burin

Absents : ?

2. Ordre du Jour

1. Préalable
2. Projet Voluceau : retour sur les ateliers participatifs
3. Projet du 8 rue de l'Etang

4. Géothermie
5. Traversée piétons sur la RD307
6. Retours sur la navette Rocquencourt/Vaucresson
7. Devenir du centre aéré de Sabretache
8. Cellules commerciales du Bourg
9. Immeuble Mercedes
4. Questions diverses

3. Discussions

3.1 Préalable

En raison des élections municipales de 2026, et de la réserve qui s'applique à compter du mois de septembre, ce conseil de quartier sera le dernier de l'année. Pour autant, les réseaux de communications, (boucles WhatsApp et boîtes mail) seront toujours maintenus.

3.2 Projet Voluceau

Suite à la réunion publique concernant la présentation du projet, et des ateliers de travail qui ont suivis, un questionnement a été émis quant au choix de l'architecte, et la manière dont la procédure s'est déroulée : cet aménagement est-il le résultat d'un concours, du choix d'un jury ? Il a été répondu que pour le moment nous en étions toujours à choisir des orientations au niveau 'macro', et que l'idée est d'ouvrir un débat. Certains déplorent que le cadre soit trop flou, d'autres le trouvent trop contraignant. Toujours est-il que nous en sommes toujours à un stade préliminaire, et que rien n'est figé en l'état.

3.3 Projet du 8 rue de l'Étang

- Un permis de démolir a été déposé, le dépôt du permis de construire se fera au cours des mois de septembre/octobre. Le début des travaux est prévu pour l'été 2026. On rappelle que la façade sera en pierre, et que le 3^{ème} étage se trouvera en retrait par rapport à celle-ci. La présence de loggias, d'une surface de 10m² chacune, ne devrait pas faire craindre l'organisation d'évènements festifs de nature à perturber le voisinage.

3.4 Géothermie

La structure de forage sera montée fin juin/début juillet. Le début du forage se fera dans la foulée, avec un démontage prévu pour la fin septembre. Si Engie semble faire son possible pour atténuer les nuisances sonores, celle-ci sont malheureusement inévitables. De plus, compte tenu de la taille du chantier, certains imprévus sont venus compliquer la tâche de l'opérateur. Comme il n'est pas possible d'arrêter le chantier, et dans un souci de préserver l'intérêt collectif, il est hautement souhaitable que celui-ci se termine au plus tôt. Reste

qu'on est en droit de se poser la question de savoir si oui ou non Engie respecte ses engagements dans le domaine.

Un autre point de vigilance a été soulevé : il n'y a pas eu d'offre détaillée de la part d'Engie concernant la connexion de la copropriété du domaine au réseau de géothermie. Ce point fera l'objet d'un suivi par la municipalité.

3.5 Aménagement d'une traversée sur la D307 pour les piétons

Il est rappelé qu'aucune traversée piétonne n'avait été réalisée au cours de la précédente mandature, alors que nous en sommes à la troisième. Celle-ci se fera au niveau du garage Speedy, et les travaux débuteront en juillet. A noter l'ajout d'un radar de feu plus un radar de vitesse.

3.6 Retour sur la navette Rocquencourt/Vaucresson

90 personnes sont inscrites pour bénéficier des services de la navette. On travaille toujours à la création d'une application. Cette expérimentation se déroulera sur 2 ans, et semble donner pour le moment entière satisfaction.

3.7 Devenir du centre aéré de Sabretache

Les ambulances Jussieu viendront s'installer sur le site. Cela constituera une rentrée d'argent pour la commune. Le site pourra toujours accueillir les bureaux de vote, et l'accès à la cantine est préservé. Il s'agit d'une opération motivée par un souci de gestion.

3.8 Cellules commerciales du bourg

Concernant l'Intermarché, on observe une consolidation de la fréquentation de l'établissement, et l'hôtel B&B marche très bien.

3.9 Immeuble Mercedes

Concernant l'ancien site Mercedes, des négociations sont toujours en cours. On espère une finalisation d'ici la fin de l'année. L'occupation du site serait une aubaine pour les cellules commerciales des alentours, et on espère que cela puisse conduire à l'installation d'une boulangerie sur le bourg.

4 Questions Diverses

- 1) Frelons asiatiques : la vigilance est privilégiée, quant aux chenilles processionnaires, on peut protéger les arbres avec des pièges.

- 2) Installation d'une borne pour voitures électrique dans le bourg : il en existe déjà 33 sur la commune, la question de la rentabilité se pose pour l'opérateur. De plus il y en a en sous-sol.
- 3) Comptage de voitures rue Exelmans : celui-ci est fait à la demande du restaurant de la Sabretache, et il est réalisé en toute légalité.
- 4) Une installation de miroir a été demandée (point circulation). Cela ne sera pas possible, mais monsieur Ribert se rendra sur site pour étudier quelle solution peut être trouvée.
- 5) 22 cours Exelmans : des déchets verts ont été 'retournés à l'envoyeur' de façon un peu cavalière. Il fut rappelé qu'en matière de collecte des déchets verts, c'est à VGP que revient la compétence, et qu'il convient de respecter le format et le volume de ce qui peut être collecté. Néanmoins un retour sera fait à VGP de clarification.